



---

Kain, date du jour

Concerne : cotisation saison 2018-2019

Chers parents, chers affiliés,

Une nouvelle saison se prépare et nous sommes d'ores et déjà impatients de retrouver nos sportifs sur les parquets.

Afin d'assurer le bon fonctionnement, la dernière assemblée générale a fixé le montant des cotisations comme suit :

- Pré-poussins : 165€
- Equipes U8 à séniors : 220€

Dès lors, nous vous invitons à la régler sur le compte IBAN : **BE 45 751 205 46 06 89** en indiquant la mention suivante (très important pour la comptabilité) :

**Nom et Prénom du joueur / année de naissance / équipe / cotisation saison 2018-19.**

Comme vous le constatez, nous avons dû augmenter les cotisations en raison des nombreux frais supplémentaires notamment l'augmentation des frais d'assurance auprès de l'AWBB (+8€ par affilié) ainsi que des frais de location de salle, d'arbitrage et d'entraîneurs/formateurs.

Nous vous informons qu'il est toujours possible d'obtenir une réduction pour un enfant d'une même famille pratiquant le basket au sein de l'association (Astekain & TEF) (sur base de la cotisation de référence):

- Réduction de 20€ pour le 2<sup>e</sup> enfant
- Réduction de 40€ pour le 3<sup>e</sup> enfant

Nous attirons votre attention sur le fait que la pratique du basket-ball au sein de notre club s'élève au prix démocratique de 1€ par heure de sport.

En outre, n'hésitez pas à demander un formulaire d'intervention auprès de votre mutuelle afin de le remettre au délégué afin qu'il soit complété par nos soins.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute.  
Sportivement,

Le comité Astekain Basket-ball Club

#### Remarques

Dans un souci d'équité envers tous, et parce que le Comité ne souhaite plus consacrer trop de temps à courir derrière les mauvais payeurs, nous estimons que tous les membres doivent acquitter leur cotisation pour le 31 octobre 2018 au plus tard. Passé ce délai, les personnes non en règle ne seront plus alignées. Nous mettrons tout en œuvre afin d'appliquer cette règle souhaitée par l'Assemblée Générale.